

Afin de protéger les personnes les plus fragiles face à la COVID, le gouvernement a pris la décision de re-confiner l'ensemble du territoire. Si vous rencontrez des difficultés durant cette période, n'hésitez pas à contacter vos élus ou votre référent de hameau. Nous avons encore quelques masques à votre disposition en mairie. Nous tenons également à remercier tous les parents qui ont modifié - lorsqu'ils en avaient la possibilité - leur organisation quotidienne en renonçant aux services de cantine et de garderie. Cette diminution du nombre d'enfants a facilité la mise en place du protocole sanitaire à la cantine et à la garderie. Prenez soins de vous et de vos proches. Et profitez, malgré tout, des magnifiques couleurs de l'automne !

Vie de la municipalité

Sainte-Agnès confinée, mais Sainte-Agnès débroussaillée

Les journées ARECE 2020 :

certaines lieux et chemins communaux ont pu bénéficier durant la semaine avant la Toussaint de trois journées de débroussaillage offertes par Grésivaudan et cela en coordination avec une mission du groupe ARECE qui permet à des personnes en difficulté de retrouver confiance et autonomie.

Chaque matin après un petit café au local technique, les équipes, sont parties débroussailler, et ébrancher : l'ensemble Ecole, Mairie, Eglise, et départ chemin des Rivières, le chemin des écoliers, la parcelle du Grand Joly et ses abords, le départ du chemin de Roland et le tour de l'étang de la Gorge.

Les branchages et résidu de fauche ont été transportés comme il se doit à la plateforme de Clafey.

Nous remercions chaleureusement ces jeunes et leurs responsables, qui ont mis beaucoup de bonnes volontés et d'ardeur dans le travail.



*Le cœur des bouchons !
La collecte des bouchons en
polyéthylène d'origine
alimentaire, à la maison
comme au bureau, sera au
profit d'une association
caritative sélectionnée
avec les enfants*

Aménagement de La Gorge

Des aménagements de sécurité et d'information seront mis en place dans les prochains mois, pour donner suite aux différentes demandes et concertations avec les riverains. Une matérialisation du parking doit permettre de limiter les voitures sur le site. Des barrières sécuriseront l'accès aux ouvrages de la prise d'eau. Des affichages proposeront les règles de vie autour de l'étang pour la cohabitation de tous.

Recours en annulation des élections rejeté

Le 24 septembre 2020 le Tribunal administratif de Grenoble a rejeté la protestation de M. C. Blanc-Coquand et de Mme M. Raymond qui demandaient au Tribunal : d'annuler les opérations électorales municipales du 15 mars 2020 ; de condamner la commune à leur verser une indemnité pour préjudice moral. Ils soutenaient que les travaux de la commission administrative de contrôle des listes électorales, la diffusion d'un tract et d'affiches ainsi que la situation sanitaire avaient affecté la sincérité du scrutin. Rappelons que ces deux personnes avaient déjà été

déboutées par le tribunal judiciaire une semaine avant les élections et condamnées à payer 100€ à une partie des 58 électeurs qu'ils avaient assigné devant ce tribunal en vue de leur radiation de la liste électorale.

Si vos nouveaux élus sont satisfaits des conclusions du tribunal concernant la confirmation de leur élection, ils regrettent cependant que leur mandat ait commencé par cette procédure, qui non seulement leur a demandé de l'énergie et du temps au détriment des affaires communales mais en plus leur ait coûté une somme d'argent non négligeable payée sur leurs deniers personnels car les contentieux électoraux sont à la charge des élus et non de la commune.

Espérons qu'ils les laissent à présent travailler sereinement.

Et le CMJ ?

On ne l'oublie pas, on l'ajourne simplement !

Nous avons déjà reçu des candidatures spontanées de jeunes en mairie. Cependant, compte tenu du devoir de confinement, nous ne pouvons ni organiser de réunions préparatoires, encore moins organiser des élections. En conséquence, nous vous donnons rendez-vous à début 2021 pour bien commencer l'année !

Notre territoire

La Bibliothèque Françoise Rosset-Boulon

La délibération du 15 octobre 2020 a acté le changement de nom de la bibliothèque Saint Agnès/Saint Mury en bibliothèque Françoise ROSSET-BOULON.

C'est en effet Françoise qui nous a quittés en juin 2020 qui l'avait créée en 1992. Elle était alors directrice de l'école de Sainte-Agnès. La « bibliothèque centre de documentation » installée dans le grenier - d'où elle n'en déménagera qu'en 2019 pour intégrer les locaux actuels - était d'abord destinée aux enfants. La même année en 1992, elle s'ouvre aux habitants de la commune par une convention entre la bibliothèque départementale et la municipalité de Sainte-Agnès et en 1994 aux habitants de Saint Mury.

Merci Françoise d'avoir impulsé cette belle dynamique toujours aussi vivace quelques trente ans plus tard.

Pendant le confinement, la bibliothèque est fermée le mercredi mais vous accueille le samedi pour vous remettre les réservations que vous aurez faites sur le site. Pourquoi ne pas en profiter pour faire un tour sur le portail des bibliothèques du Grésivaudan et découvrir tous les services accessibles en ligne.

Compteurs Linky

Vous avez reçu ou recevrez prochainement un courrier d'Enedis vous informant de l'installation du nouveau compteur Linky. L'entreprise mandatée par Enedis, Solution 30, vous contactera dans un second temps pour le remplacement des compteurs d'électricité. Une attention particulière est portée sur règles sanitaires lors de la pose.

Si vous avez des questionnements, vous pouvez retrouver quelques informations sur le site de la commune.

Le marché de Sainte-Agnès

Le marché de Sainte-Agnès s'agrandit. **Nathalie CACHON**, habitante de la Commune, est actuellement dans la démarche de monter une épicerie ambulante. Elle proposera le samedi matin des fruits / légumes bios et locaux ainsi que des jus de fruits et de la bière ... pour commencer.

Le marché est ouvert tous les **samedi matin de 10h à 12h30**. Vous retrouvez également les pains et brioches, **Cécile Truc Vallet** (07-61-37-67-15 lepainduboutdelaterre@gmail.com), le miel d'**Arnaud Massy**, les savons et huiles de **Valentin Michel** (www.nouslesavons.fr) et les produits bien-être d'**Emilie Lemattre** (www.monteymond-nature.fr)

Nous vous attendons nombreux !



Pas de porte à porte des pompiers

Chaque année c'était avec plaisir que nous allions à la rencontre de la population de nos communes pour distribuer les calendriers, mais en raison de la crise sanitaire, afin d'éviter de propager le virus et de protéger la population, nous ne pourrions malheureusement pas procéder comme d'habitude.

Les calendriers seront tout de même déposés dans votre boîte aux lettres. Un message explicatif sera joint pour vous permettre, si vous le souhaitez, de faire un don afin de soutenir l'association des pompiers.

En espérant vous revoir bientôt, pour des événements heureux, lorsque cette période trouble sera passée. Prenez soin de vous et de vos proches.

Les Pompiers du Vorz

Projets

Co-working, Espace partagé ...

Même le titre est à l'état d'ébauche pour ce projet que nous souhaiterions élaborer avec les élus et les habitants de Sainte-Agnès et Saint Mury.

Si l'épidémie de COVID du printemps et de cet automne a de fait obligé le travail à domicile d'une grande partie des habitants, cette pratique commençait timidement à émerger avant et va probablement diffuser à l'avenir. Elle consiste à effectuer tout ou partie de son travail depuis chez soi.

Si cela peut paraître confortable au premier abord : économie de temps et d'argent dans les transports, réinvestissement de son territoire, prise en compte écologique, quelques bémols sont souvent notés : l'isolement social, le manque de distanciation entre le domicile et le travail, domicile pas toujours adapté et problème majeur la couverture réseau internet souvent insuffisante.

C'est pour remédier à ces désagréments que dans quelques communes du balcon, ces espaces de travail partagé ont vu le jour comme « la Cocotte aux Adrets » et que de nombreux autres sont en projet un peu partout.

Ces lieux regroupent quelques personnes indépendantes ou salariées, qui viennent travailler une ½, une, deux journées ou plus dans un lieu géré par le collectif des utilisateurs. La municipalité met à disposition le local.

Si ce projet vous intéresse en tant qu'utilisateur potentiel, faites-vous connaître auprès de votre mairie.



Un Banc en fer à cheval enveloppe le marronnier centenaire

Associations et acteurs

Restaurant Le Grand Joly

Le restaurant est à présent fermé. Mais les plats de la carte et les plats du jour et menu du jour sont proposés à emporter midi et soir. Pensez bien à réserver au minimum la veille avant 19h pour le lendemain midi et avant midi pour le soir au 06.78.77.02.77 ou au 06.31.68.18.64.

Toutes les informations sur la page Facebook 'Auberge du Grand Joly. Bon appétit !

MJC

RENTREE 2020, 3ème semaine de septembre.... Tout redémarre !



Avec 2 nouvelles activités et 2 nouvelles animatrices. Un cours de Pilates/stretching postural pour les adultes, animé par Catherine LEGER, et un cours d'éveil musical pour les enfants, animé par Léana MARTIN COCHER. Les Marcheurs du Mardi, quant à eux, ont organisé cette année leur escapade à Savines le Lac.

Et puis les vacances d'automne sont arrivées avec un petit goût de déjà vécu : tout doit s'arrêter. Mais on s'adapte, et on continue ! Qui avec Zoom, qui avec des vidéos, des fiches techniques gym, des envois de travaux pour le dessin enfants. En revanche, pas de solution pour l'éveil musical et l'expression libre. Merci à tous pour leur implication dans toutes ces activités.

Sur la fiche d'inscription cette année, nous avons ajouté un encart « ticket participatif » et 18 familles ont répondu « OUI » pour donner un coup de main occasionnellement (1 à 2h dans la saison) à la MJC. Un grand merci à elles !!!

Décès

- o Mme Georgette MARTIN décédée le 24/10/2020
- o M. Jacques BILBAULT décédé le 18/09/2020

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public : mardi et jeudi 13h30 – 16h30, et vendredi 9h – 12h sur RDV. Secrétariat joignable : lundi, mardi, jeudi : 9h – 12h, 13h30 – 16h30. Vendredi 9h – 12h

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr Web : www.sainte-agnes.fr

Relief – Directeur de publication : R. Latarge